

Les Échos du Donjon

2024

La Roche · Posay
Cité thermale, Cité nature, Cité loisirs

**Yannick TARTARIN, Maire de La Roche-Posay
et le Conseil Municipal**

**vous souhaitent une excellente année 2024
et vous adressent leurs vœux les plus sincères**

Bulletin municipal de La Roche-Posay

La Roche · Posay
Cité thermale, Cité nature, Cité loisirs
www.larocheposay.com

**N°398
Janvier - Février 2024**

Pratique

NUMÉROS D'URGENCE

Pharmacies : gardes de nuit : 17
Permanences affichées sur la porte de chaque pharmacie
Dentistes de garde (le dimanche 9h-12h) : 15
Gendarmerie : 17 (Pleumartin : 05 49 86 50 05)
Pompiers : 18
Samu : 15

ENEDIS : Panne : 09 726 750 86
Service des Eaux Véolia : 05 61 80 09 02
Information sur les crues :
www.vigicrues.ecologie.gouv.fr

MAIRIE

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
Place de La République
Tél. : 05 49 86 20 59,

E-mail : mairie@ville-larocheposay.com
site : www.larocheposay.com

HORAIRES DÉCHETTERIE PLEUMARTIN

	Période estivale (1 ^{er} avril 31 octobre)	Période hivernale (1 ^{er} Novembre 31 mars)
LUNDI	Fermée	Fermée
MARDI	8h30 - 12h 14h - 18h	8h30- 12h 14h - 17h
MERCREDI	8h30 - 12h 14h - 18h	8h30- 12h 14h - 17h
JEUDI	8h30 - 12h 14h - 18h	9h - 12h 14h - 17h
VENDREDI	8h30 - 12h Fermée	8h30- 12h Fermée
SAMEDI	8h30 - 12h 14h - 18h	8h30- 12h 14h - 17h



www.facebook.com/ville.larocheposay

Bulletin Municipal de La Roche-Posay.

Edité à 1200 exemplaires

Directeur de publication : M. Yannick TARTARIN.

Réalisation : Mairie de La Roche-Posay.

Crédit photos : ©Mairie de La Roche-Posay, ©OTT
©Centre Thermal © Freepik

Impression : MEGATOP

Tél : 05 49 90 28 00

Distribution : Châtelleraut Diffusion - Tél 05 49 46 97 65



Sommaire

Vie Municipale

Extrait du Conseil Municipal du 6 novembre 2023	6
Extrait du Conseil Municipal du 14 décembre 2023	8
Chenilles Processionnaires	12
Arrêt de la distribution de l'eau thermale au Saint Roch	12
Zoom sur les Grands Projets	13
ACROPOLYA	13

Dossier actualité

Eaux de Vienne	14
ADMR	14
Communiqué SDIS	14
Vie économique	15
Hommage à BERNARD COURTAULT.	17
L'actualité de l'Office de Tourisme et du Thermalisme	17

Culture & Loisirs

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers	18
Motards au Coeur Généreux	18
A SA VIE	19
Les P'tits Ruisseaux	19
Le Chœur des Trois Rivières	20
Bibliothèque Louis Robcis	20
Maison de la Culture et des Loisirs	20
Le Rotary	21
L'Entente Rochelaise	21
Galerie Espace Mose	21
Société des Courses hippiques	22
Golf	22
La Roche-Posay Volley-Ball	22
Union des Pêcheurs Vals de Creuse et Gartempe	23

Communiqué Gendarmerie

Escroqueries aux QR Code (Quishing)

Dans notre quotidien, le QR code simplifie la communication et l'information. Son utilisation est devenue quasi incontournable dans la restauration, la santé et bien d'autres domaines. Son fonctionnement est des plus simples. Un pictogramme sert de lien pour vous renvoyer vers une application, un programme ou un site. Les escrocs ont vite compris l'intérêt de naviguer dans le sillon de ce succès technologique. La dangereuse particularité du QR code tient dans le fait qu'il échappe à la majorité des antivirus. Il devient alors possible pour les escrocs :

- de vous renvoyer vers un faux site
- d'infecter votre appareil
- de récupérer vos données personnelles ou financières

Comment ça marche...

L'escroc génère un QR code renvoyant vers un site frauduleux ou un logiciel malveillant.

Le QR code est placé dans un lien public (parking, ascenseur, table de bar, affiche, etc.) ou il est envoyé par e-mail.

La victime scanne le QR code et télécharge le fichier malveillant ou renseigne ses informations personnelles ou financières - l'escroc reçoit les données ou l'argent de la victime.

Soyez vigilants !

Conseils : vérifiez l'URL de la page web vers laquelle vous êtes dirigés.
Méfiez-vous des indices comme un QR code sur un autocollant.



**Chères Rochelaises,
Chers Rochelais,**

Pour ce premier éditorial de l'année, j'ai décidé de publier l'intégralité du discours que j'ai prononcé lors de la cérémonie des vœux, le 11 janvier dernier, ceci à l'intention des personnes qui n'auraient pu y assister.

"C'est avec un immense plaisir que l'équipe municipale et moi-même, vous accueillons ce soir pour cette traditionnelle cérémonie des vœux. C'est l'occasion de partager un moment de convivialité mais aussi d'échanger sur la vie de notre commune en revenant sur les réalisations 2023 et vous présenter les projets 2024.

Une année 2023 avec ses joies et ses peines pour chacun d'entre nous, et ses faits marquants sur un plan national et international.

La vie et la gestion d'une commune sont loin d'être un long fleuve tranquille mais tellement passionnantes. Je reprendrai la citation de Romain Rolland « En agissant, on se trompe parfois ; en ne faisant rien, on se trompe toujours."

Comme vous avez pu le constater, notre commune n'a pas été épargnée par les dégradations : des actes gratuits qui coûtent cher à la collectivité, tant au niveau du nettoyage, de la réparation, qu'au niveau du temps passé par nos agents.

La mise en place des points d'apport collectif, par le SIMER a suscité de vives réactions et des incivilités : des sacs d'ordures ménagères sont régulièrement déposés au pied de ces containers mais aussi aux quatre coins de la ville par des personnes indécoutes ; néanmoins, la municipalité compte sur le civisme de chacune et chacun pour que tout rentre dans l'ordre.

Alors, qu'avons-nous fait en 2023 ?

Avec en ouverture, la pétillante Anne ROUMANOFF, la saison culturelle d'ACROPOLYA, a connu un véritable succès grâce à une programmation variée pour tout public. Cette magnifique salle qui vous accueille ce soir, a pris son envol et est de plus en plus choisie pour toutes sortes d'événements.

Cette année encore, un public nombreux est venu admirer notre feu d'artifice du 14 juillet version disco. Soyons fiers de cette réussite !

Au mois d'août nous avons eu l'honneur d'accueillir le 37^{ème} Tour Poitou-Charentes, épreuve sportive largement relayée par les

médias. Malgré une météo défavorable, nous avons profité d'une belle manifestation. Un événement qui n'aurait pu avoir lieu sans l'aide précieuse de tous ces bénévoles qui se sont impliqués.

En septembre, les associations rochelaises étaient à l'honneur. En collaboration avec la Maison de la Culture et des Loisirs, la municipalité a organisé « le Forum des associations » sur la place de la République. Ce fut l'occasion de présenter et de faire connaître leurs activités au plus grand nombre.

Septembre a été aussi un moment marquant dans la vie rochelaise puisque j'ai eu l'honneur de participer à la pose de la première pierre du grand projet de reconstruction du bâtiment Soins de Suite et de Réadaptation de La Colline Ensoleillée du groupe UGECAM.

En octobre, La Roche-Posay s'est mobilisée pour Octobre Rose,

je tiens à saluer ici tous les acteurs rochelais, commerçants, entreprises, associations, particuliers, Office de Tourisme et du Thermalisme et services de la mairie qui ont contribué à la réussite de cette action en recueillant des fonds pour la ligue contre le cancer.

Je suis fier d'avoir remis, au nom de tous, un chèque de 11 612 € au Président du comité de la Vienne, le Docteur Dominique COSTE qui a souligné que La Roche-Posay était la commune de la Vienne la plus généreuse ! c'est donc à tous ces participants que vont ces remerciements.

Comme dans toutes les communes de France, nous commémorons l'Armistice du 11 novembre 1918 et l'hommage à tous les Morts pour la France. Mais cette année notre cérémonie avait quelque chose de particulier ! nous avons inauguré la restauration de notre « Poilu ». Notre soldat inconnu a dû subir une rénovation en raison de sa détérioration au fil du temps. Une prouesse réalisée par la fonderie Floch de Loire Atlantique.

En décembre, nous avons célébré les 50 ans du Groupe PARTOUCHE.

Depuis 21 ans, le Casino de La Roche-Posay est exploité par ce groupe : cette longévité n'est pas un hasard, mais relève d'une magnifique coopération avec cette grande famille de casinotiers.

Nous avons toujours eu d'excellents rapports au fil des différentes municipalités avec Monsieur Juan DIEZ, directeur de cet établissement à qui nous accordons toute notre confiance.

Le 4 décembre dernier, l'Assemblée Nationale a voté une loi afin de réduire les inégalités territoriales pour les ouvertures de Casinos. C'est ainsi que la ville de SAUMUR, dotée d'un domaine équestre de prestige national et international, a eu l'autorisation d'implanter un Casino qui devrait ouvrir ses portes fin 2025.

Une répercussion majeure pour La Roche-Posay puisqu'une clientèle importante provient de cette région. Je tiens à remercier nos députés, M. Nicolas TURQUOIS et M. Pascal LECAMP pour leurs soutiens et leurs votes contre ce projet de loi.

Où en sont les projets 2023 ?

Les grands travaux pour la préservation du patrimoine historique ont débuté avec la restauration du mur des remparts.

Les travaux d'urgence de l'église Notre Dame ont également été réalisés pour faire face à une menace d'effondrement de cet édifice.

On peut d'ailleurs déplorer qu'un bon nombre d'églises dans notre pays soit en mauvais état. Le coût des travaux de restauration de ces bâtiments est souvent un frein pour les petites communes.

L'aménagement de la route de Vicq, de l'avenue Georges Deloffre et de l'allée du Casino a vu le début des travaux avec la déconstruction de l'ancienne coopérative agricole.

Concernant la réhabilitation du Moulin, de ses abords et du seuil de la Glacière, les premiers diagnostics ont été effectués.

Dans le secteur des Chaumettes des travaux ont été réalisés avec la création de trottoirs, une remise en état du chemin piétonnier et un réaménagement du rond-point avec des végétaux économes en eau.

J'en profite pour féliciter nos services techniques, qui grâce à leurs efforts, ont obtenu le 3^{ème} prix départemental du concours "Villes et Villages Fleuris".

Bien évidemment dans une commune les travaux ne se limitent pas à la réalisation d'aménagements et de construction. Il faut aussi entretenir les bâtiments existants et dans ce domaine, les toitures de la grange et des écuries de l'hippodrome ont été entièrement refaites et des travaux de mise en conformité de l'accessibilité PMR réalisés. Cette mise en conformité a également été effectuée à l'ilot Mairie.

La verrière de la MCL a été changée améliorant considérablement le confort thermique du bâtiment.

Concernant le groupe scolaire, plusieurs classes ont été repeintes et un réaménagement de la cour a permis l'augmentation de l'espace enherbé, la création d'un carré potager et l'installation d'une pergola. La cantine a fait l'objet de travaux d'insonorisation pour un meilleur confort lors de la pause méridienne.

L'équipe municipale a décidé de reconduire les Temps d'Activités Périscolaires de l'école Claire fontaine, avec la Maison de la Culture et des Loisirs, malgré un avenir incertain quant aux aides de l'État et de la CAF.

Un travail de grande ampleur a été réalisé en partenariat avec la poste pour la mise en place d'un nouvel adressage. Une démarche indispensable pour localiser les personnes, en cas d'intervention d'urgences, de soins ou de secours et tous les services qui auraient la nécessité de vous trouver..

Du fait de son passé historique nous avons à cœur de protéger et de mettre en valeur ce patrimoine architectural, urbain et paysager qui présente un intérêt public. Afin d'assurer leur conservation ou leur restauration et permettre une évolution urbaine harmonieuse, un cadre est nécessaire. C'est pourquoi le périmètre proposé pour le Site Patrimonial Remarquable de La Roche-Posay a été élaboré par la municipalité en étroite collaboration avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Les nouvelles technologies font maintenant partie de notre quotidien, et en termes de loisirs, des nouveautés ont vu le jour dans nos espaces extérieurs. Tout d'abord une application a été créée pour le Parc des Confluences : elle vous guidera tout au long de votre parcours au fil des fontaines, vous découvrirez l'histoire de l'eau et du thermalisme à La Roche-Posay. Vous pourrez aussi bénéficier du WIFI public, gratuit installé dans ce parc.

Une borne de réalité virtuelle immersive a été installée dans le jardin du Donjon. L'image se conjuguant avec le son, vous découvrirez la vie autour du Donjon à l'ère médiévale comme si vous y étiez.

L'utilisation de ces nouveaux équipements vous est offerte par votre municipalité.

Avec ses spécificités, La Roche-Posay est classée « Station de Tourisme ». Pour obtenir ce classement il faut répondre à bon nombre de critères que nous avons la chance de posséder sur notre territoire rochelais parmi lesquels un office de tourisme classé, une capacité d'hébergements destinés aux touristes, une offre d'animations et d'activités, des services de proximité... et bien d'autres encore.

La durée de ce classement limitée à 12 ans arrivait à son terme cette année. Ce dossier de renouvellement a demandé beaucoup de travail à mes services afin qu'il soit le plus complet possible. C'est avec une grande satisfaction que nous avons reçu un avis favorable à la reconduction de ce prestigieux classement.

Comme vous avez pu le constater, l'année 2023 n'a pas été de tout repos. C'est le travail de toute une équipe et c'est aussi grâce à vous tous que notre ville va de l'avant.

Je citerai à nouveau Romain Rolland « Rien est fait tant qu'il reste quelque chose à faire » L'année 2024 promet d'être intense et nous sommes prêts à nous retrouver les manches !

Je tiens à remercier toutes nos associations qui ont animé notre station tout au long de l'année en attirant un large public.

Parmi les temps forts je citerai :

l'hippodrome, haut lieu hippique de la Vienne qui attire chaque année un public de plus en plus nombreux. Les Motards au cœur généreux qui ont investi la départementale avec le succès de leur folle course de caisses à savon, le salon des vins et de la gastronomie, rendez-vous incontournable des gourmets, les Chorilèges et leurs 75 choristes, la randonnée ASAVIE qui a attiré un grand nombre de marcheurs et de vététistes, le festival de Folklore qui depuis 39 ans anime notre centre-ville à la Pentecôte, Or Bleu Festival qui a rayonné aux 4 coins de notre station avec ses magnifiques panneaux photo.

Sans oublier bien sûr le Rotary avec ses actions caritatives et toutes les associations sportives qui ont organisé des tournois et autres événements.

Nous pouvons être fiers et reconnaissants, car c'est grâce à tous ces bénévoles qui ne comptent pas leur temps et œuvrent pour que leurs manifestations soient une réussite aux yeux du public. Public qui d'ailleurs ne s'y trompe pas et répond présent à chacune d'entre elles. Toutes ces associations sont une source de vitalité pour le monde rural.

Je salue également l'Office de Tourisme et du Thermalisme, qui en plus de ses animations permanentes, a organisé un salon du bien-être à ACROPOLYA, une grande première couronnée de succès.

D'autres nouveautés de l'été 2023 : soutenu par la municipalité et animé par l'office de tourisme et du Thermalisme, « Bouge ta place » a dynamisé la place de la République en mettant gratuitement à disposition des jeux pour le plus grand plaisir des petits et des grands, sans oublier les Anim d'ACROPOLYA qui ont eu lieu en juillet et août.

Que nous réserve cette année 2024 ? et bien voici les grandes lignes des projets à venir.

Tout d'abord les travaux des grands projets vont se poursuivre.

L'église Notre Dame a fait l'objet d'études complémentaires qui ont mis en évidence beaucoup de désordre structurel. Il faut donc s'attendre à des coûts de restauration très élevés.

En ce qui concerne l'aménagement de la route de Vicq, de l'avenue Georges Deloffre et de l'allée du Casino, je déplore les lourdeurs administratives, avec la complexité du montage des dossiers, due aux transferts de compétences. Malgré tout, les travaux vont pouvoir débuter au printemps.

L'aménagement du Moulin, de ses abords et du seuil de la Glacière a fait l'objet de différents diagnostics afin d'affiner la réflexion sur les

ouvrages à restaurer. La prochaine étape sera la phase administrative d'une demande d'autorisation de réhabilitation du seuil de la Glacière.

Le réaménagement et l'embellissement des hameaux va se poursuivre avec l' élu référent qui ne manquera pas de venir à la rencontre des habitants.

Un plan pluriannuel en investissement va être mis en place, visant à améliorer l'efficacité énergétique et à baisser la consommation d'énergie des bâtiments communaux.

Le futur lotissement des Pierres Buffières s'inscrit dans le cadre de l'opération d'aménagement programmée. Les lots seront proposés à la vente prochainement et la constitution du dossier administratif est en cours.

Le pôle santé existant va lui aussi s'étendre avec la création de parcelles réservées au médical et paramédical. Les travaux de voirie et de réseaux vont bientôt débiter.

Je sais que beaucoup d'entre vous ont la nostalgie de la fontaine sur la place de la République. J'ai le plaisir de vous annoncer que l'eau sera de nouveau présente sur sa partie centrale. Nous sommes dans l'attente des résultats de l'étude et des esquisses.

Nos jeunes ne sont pas oubliés, outre toutes les installations déjà existantes dont ils profitent, l'offre va s'étendre avec une nouvelle aire de loisirs et de sport qui verra le jour sur les terrains face à l'école Claire fontaine.

En matière de loisirs, le vidéo mapping du donjon ayant remporté un vif succès depuis son installation, nous avons décidé de l'étoffer par un nouveau film qui sera proposé en complément de l'existant. Mais je garde le secret de sa teneur, ce sera à vous de le découvrir lors de la prochaine saison estivale.

Un nouveau site internet de la ville sera en ligne en ce début d'année, plus fonctionnel et bien sûr beaucoup plus adapté aux nouveaux types de navigation.

La saison culturelle d'ACROPOLYA débutera le samedi 9 mars avec en ouverture, la chanteuse MENTISSA, célèbre finaliste de l'émission « The Voice » en 2021. Suivra ensuite une prestigieuse programmation regroupant du théâtre, de la variété française en passant par les grands classiques du rock britannique. Cette saison s'adresse encore au tout public, alors n'attendez pas pour réserver vos places dès maintenant !

Des projets se terminent mais d'autres sont déjà en cours de réflexion. Nous allons prochainement étudier le réaménagement de l'ensemble des bâtiments Office de Tourisme et du Thermalisme, cinéma et ancienne salle des fêtes.

Comme vous pouvez le constater, l'équipe municipale, élus et agents, sont à pied d'œuvre pour mettre en place tous ces beaux projets.

Certains dossiers de grande importance vont impacter fortement l'avenir de notre commune comme « le plan eau » auquel nous nous opposons. Il prévoit, à l'horizon 2030, la baisse des prélèvements de 10% dans les nappes phréatiques.

Ce sont des dossiers que je me fais fort de défendre. Vous pouvez compter sur ma détermination !

Notre motivation, nous la trouvons aussi grâce à tous les acteurs économiques qui participent au développement de notre station.

En ce qui concerne La Colline Ensoleillée, les travaux du nouveau bâtiment se poursuivent avec un planning parfaitement respecté. Les équipes et les patients emménageront en cette fin d'année. Les aménagements extérieurs marqueront la fin des travaux en 2025.

D'importants travaux sont en cours de réalisation au collège Léon Huet portés par le Département.

Le Centre Thermal, toujours présent à nos côtés, a innové en proposant une nouvelle formule « la cure découverte de deux jours »
Ce nouveau concept permet de découvrir la cure thermale dermatologique, son fonctionnement et l'environnement des soins.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux acteurs économiques qui se sont installés en 2023 :

- ▶ Mme BOUDOUIN avec son salon de thé « Pink and Cosy »
- ▶ Mme LEDUC avec son onglerie « Maelya »
- ▶ Mme GIRAULT avec son salon de coiffure « Un chemin vers soi »
- ▶ Mme JOUZEAU avec son cabinet d'orthophonie
- ▶ Mme ABKI repreneur du « CROQU'POSAY »

▶ Mme VISEUR avec l'agence de communication « NORRY »

▶ Monsieur ROCHAT avec « la conciergerie du Lys »

▶ M. et Mme VETIER avec la galerie d'exposition « VETIER »

▶ Mme SZLASKA repreneur du « Jardin des Lys »

À ce sujet, je souhaite remercier la Fédération des Acteurs Économiques « la Dynamique Rochelaise » pour son investissement et sa volonté de dynamiser le tissu économique rochelais.

Mes remerciements vont également à l'office de tourisme et du thermalisme qui œuvre au dynamisme de notre station.

Mes remerciements vont aussi à La Maison.fr pour le généreux prêt des plantes qui embellissent cette cérémonie.

Je remercie nos sapeurs-pompiers, pour leur engagement auprès de notre population.

Comme un peu partout en France, ils ont du mal à recruter de nouveaux volontaires, je souhaite que leurs appels suscitent le désir de contribuer à un engagement citoyen. Je tiens à féliciter une nouvelle recrue, Titouan Destouches, âgé de seulement 16 ans qui vient d'intégrer le corps des sapeurs-pompiers.

Je remercie également nos forces de gendarmerie pour leur implication sur notre territoire. Leur présence dans le cadre du poste saisonnier est très appréciée par les curistes et la population rochelaise.

Je remercie :

Monsieur le Sous-Préfet pour son écoute particulière envers notre commune,

Messieurs les parlementaires pour leur soutien car nous sommes souvent amenés à vous solliciter

Monsieur Juan Diez, directeur du Casino pour son engagement à développer le Casino de La Roche-Posay en faisant rayonner la commune. Toujours à l'écoute, il est aussi très proche du tissu associatif de notre cité.

Monsieur Julien Prince, directeur du centre thermal pour l'accompagnement au développement du thermalisme.

Monsieur Vincent Billois, directeur de Cosméc Active Production pour son implication au développement du laboratoire de La Roche-Posay.

Je remercie chaleureusement tous les agents municipaux, ambassadeurs de notre collectivité. Vous êtes ceux qui font progresser le service public, vous mettez votre expertise, sans ménager vos efforts, au service de la population et de notre station.

Je vous témoigne toute ma gratitude pour votre engagement et votre professionnalisme. Je remercie également ma Directrice Générale des Services, Aurélie Bridier, pour son dévouement à mes côtés.

Tous les agents travaillent de concert avec les élus municipaux que je remercie également pour leur investissement dans le développement et la vie de notre commune. C'est grâce à leur engagement et leur implication que tous ces projets peuvent se réaliser.

Élus et agents forment une équipe soudée qui œuvre dans un sens commun : celui de faire de La Roche-Posay une ville où il fait bon vivre, une ville dynamique et une station d'avenir !

Ensemble tout devient possible ! la réussite du bien vivre ensemble dépend de beaucoup de choses, du bon sens de chacun, du respect d'autrui et du civisme. Mon souhait pour cette nouvelle année est qu'ensemble nous avançons dans la même direction. Je m'investis sans compter pour développer La Roche-Posay. Demain se décide aujourd'hui, il y a des actions qui ne se voient pas mais je travaille main dans la main avec mon équipe élus et agents pour dynamiser notre ville.

Très attaché à La Roche-Posay, chers administrés, soyez convaincus que je suis là pour vous, que nous sommes unis pour votre bien-être, pour vous rendre la vie plus douce et plus agréable.

En ce début d'année, en mon nom et au nom de toute mon équipe municipale, je vous adresse tous mes vœux de bonheur pour 2024 et que tous vos souhaits se réalisent.

Souhaitons pour La Roche-Posay, qu'elle tienne le cap et j'oserai même dire qu'elle est en passe de devenir « la station la plus connue de France » !

Bonne année à tous !

**Bien chaleureusement,
Votre Maire, Yannick TARTARIN**



Extrait du Conseil Municipal du 6 novembre 2023



Présents : M. Yannick TARTARIN, Mme Marie-Paule BOUVIER, M. Jacques TANGUY, Mme Audrey SAMPER, M. Alain BRUNET, M. Eric CRESPIAN, M. Jean-Yves SALAIS, Mme Nathalie RENAUD, Mme Gaëlle DANTON, Mme Laetitia COLLINET, Mme Irène AUCORDONNIER, Mme Marion DELARBRE, M. John BOUDOUIN, M. Romain BROUILLARD.

Absents ayant donné pouvoir : M. Jean-Claude BOBLIN à Mme Audrey SAMPER, Mme Pascale MOREAU à M. Romain BROUILLARD, M. Philippe SECOUSSE à M. Jean-Yves SALAIS, M. Nicolas SANCH à Mme Marion DELARBRE.

Absent excusé: M. Bertrand CUSSAGUET

Communications diverses

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée :

- Des remerciements pour le témoignage de soutien de la commune, adressés par la famille de La SEIGLIERE, lors du décès de Mme Aude de la SEIGLIERE et par la famille MERLEAU, lors du décès de M Roger MERLEAU.
- Des remerciements du Rotary pour la participation de la mairie à l'action « remplir ce carton de papier »
- Des remerciements de l'associations sportive Golf de La Roche-Posay pour la dotation de 3 500 € attribuée en accord avec le Casino pour la saison 2023.
- Des remerciements de l'associations A Sa Vie pour la dotation de 500 € attribuée en accord avec le Casino pour l'exercice 2023.

Finances

Rejet d'avis d'admissions en non-valeur

Le Comptable public n'a pu procéder au recouvrement auprès de différents redevables de frais divers pour un montant total de 30,30 € sur les années 2020-2021. Au vu des sociétés, collectivités et personnes à recouvrer, la mairie souhaiterait rejeter l'avis d'admissions en non-valeur présenté par la trésorerie.

Monsieur Jean-Yves SALAIS précise que pour ce faible montant, il n'est pas nécessaire de poursuivre le recouvrement.

Monsieur le Maire précise que les débiteurs sont identifiés et que les sommes à recouvrer étant modiques celles-ci peuvent être réglées.

Il est proposé aux membres de l'assemblée de délibérer sur le rejet de l'avis d'admissions en non-valeur des produits irrécouvrables pour un montant total de 30,30 €.

Adoption à la majorité des votants-17 pour et 1 contre

Subventions aux associations - ligue contre le cancer et association des commerçants non sédentaires

Ces subventions concernent "la ligue contre le cancer" et notamment dans le cadre d'Octobre Rose et l'association des

commerçants non sédentaires qui propose des animations sur le marché de La Roche-Posay.

Madame Marie-Paule BOUVIER propose qu'en 2024, la subvention « ligue contre le cancer » soit versée par le Centre Communal d'Action Social de LA ROCHE-POSAY.

Monsieur John BOUDOUIN souligne que la somme proposée pour l'association des commerçants non sédentaires n'est pas en cohérence avec les subventions versées aux associations locales.

Monsieur le Maire précise qu'il y a de moins en moins de commerçants sédentaires depuis la période de pandémie.

Il est proposé de soutenir :

⇒ l'association « La Ligue Contre Le Cancer » en attribuant une subvention à hauteur de 1000 €.

⇒ l'association « des commerçants non sédentaires » en attribuant une subvention à hauteur de 400 €.

Adoption à la majorité des votants-14 pour et 4 contre

Marchés publics

Projet de réaménagement de l'îlot Office de Tourisme et du Thermalisme et cinéma - Lancement d'une consultation pour le choix d'un Assistant à maîtrise d'ouvrage

La commune de la Roche-Posay a pour projet de réaménager « l'îlot Office de Tourisme et du Thermalisme et cinéma » en prenant aussi en compte l'ancienne salle des fêtes.

Ce projet étant à son commencement, il est proposé aux membres de l'assemblée municipale d'autoriser Monsieur le Maire à lancer la consultation pour le choix d'un Assistant à maîtrise d'ouvrage.

Adopté à l'unanimité

Ressources humaines

Recrutement d'agent contractuel sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité

Cet emploi non permanent sera occupé par un agent contractuel recruté par voie de contrat à durée déterminée pour une durée de 6 mois renouvelable (12 mois maximum pendant une même période de 18 mois)

Compte tenu de l'application du Code Général de la Fonction Publique et afin de pouvoir recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité à savoir le renfort aux services techniques de la ville, dans le cadre de l'entretien des espaces verts,

Il est proposé :

le recrutement d'un agent contractuel, sur un emploi non permanent, pour répondre à un accroissement temporaire d'activité, au niveau de recrutement au grade d'adjoint technique, de catégorie C, à temps complet, à compter du 10 novembre 2023.

Adopté à l'unanimité

Indemnité horaire versée aux personnels enseignants assurant des activités périscolaires

Les personnels enseignants des écoles peuvent bénéficier de certaines rémunérations, au titre de travaux exercés accessoirement à leur activité principale d'enseignement en qualité d'agents de l'État qu'ils effectuent pour le compte de la Commune de La Roche-Posay, consistant notamment à l'animation d'activités dans le cadre de la mise en place des rythmes scolaires.

Il est proposé :

► d'appliquer le taux de rémunération de l'heure d'étude surveillée, du décret 66-787 du 14 octobre 1966, modifié par le décret n°2016-670 du 25 mai 2016.

► D'approuver que le versement des indemnités fixées par délibération soit effectué mensuellement au personnel enseignant, que la présente délibération prendra effet au 9 novembre 2023 et que les augmentations suivront les majorations des traitements des personnels civils et militaires de l'État, des personnels des collectivités territoriales ainsi que l'augmentation du salaire minimum de croissance.

Adopté à l'unanimité

Domaine public

Achat de la parcelle AL n°130

Dans le cadre de son projet de création d'aire de loisirs et de sports ainsi que pour compléter la réserve foncière sur le secteur, la commune souhaite acquérir la parcelle cadastrée section AL n°130, d'une surface de 5 171 m² au prix de 70 000 € net vendeur.

Adopté à l'unanimité

Justice

Protection juridique fonctionnelle

Dans le cadre du litige qui oppose Monsieur le Maire et la collectivité à un administré suite à des menaces de mort à l'encontre de Monsieur le Maire et d'incendie de la mairie, le service de protection juridique de notre assurance précise que le conseil municipal doit accorder à Monsieur le Maire une protection juridique fonctionnelle.

En effet, un article du code général des collectivités territoriales prévoit que le maire bénéficie, à l'occasion de ses fonctions, d'une protection organisée par la commune. La commune est tenue de protéger le maire ou les élus municipaux le suppléant ou ayant reçu une délégation contre les menaces, violences ou outrages dont ils pourraient être victimes, à l'occasion ou du fait de leurs fonctions et de réparer, le cas échéant, le préjudice qui en est résulté.

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote et quitte la salle.

Il est proposé de délibérer pour accorder à Monsieur le Maire une protection juridique fonctionnelle.

Adopté à l'unanimité

Tour de table

Monsieur le Maire communique les informations suivantes :

→ le Père SAWADOGO Vincent de Paul, a pris ces fonctions à la paroisse de LA ROCHE- POSAY, fin septembre 2023

→ la Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerauld relance le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI). Si la loi ne change pas en 2026, il sera imposé aux communes.

→ le 4 novembre 2023, au complexe Acropolya, lors du Tribute de Goldman, a été présentée la saison culturelle de 2024 et les plaquettes ont été distribuées.

Madame Marie-Paule BOUVIER indique :

→ qu'elle a participé à la commission d'attribution des places à la crèche. Sept dossiers de demandes ont été déposés. Elle précise que seuls les lundis et mercredis matins sont disponibles.

→ Une réunion doit avoir lieu le 8 novembre 2023 à COUSSAY LES BOIS concernant l'ouverture de l'annexe de la crèche.

→ La circulation rue du Clos Paillé est très intense le matin, et le soir à 18h00, beaucoup de parents y circulent, il faudrait revoir comment la sécuriser.

Madame Gaëlle DANTON explique que la nouvelle dénomination des rues pose problème, au niveau de la modification des cartes professionnelles. Cette modification engendre un coût important pour les entreprises.

Monsieur le Maire précise qu'il a reçu deux entreprises à ce sujet et qu'une demande peut être faite auprès de la Chambre de Commerce et d'Industrie.

Madame Marie-Paule BOUVIER propose de mettre un article dans le bulletin municipal à ce sujet.

Madame Laetitia COLLINET précise :

→ qu'il est regrettable de jeter un grand nombre de parapluie rose "d'Octobre Rose", peut-être réfléchir à autre chose pour l'année prochaine.

→ Qu'il n'y a pas de panneau Route de Mousseau à FONSEMONT

Monsieur le Maire invite les élus à la remise de chèque à l'association ligue contre le cancer qui aura lieu le 13 novembre prochain au complexe Acropolya.

Monsieur Jean-Yves SALAIS signale que les vélos empruntent le sens interdit, Rue Duguesclin.

Madame Marion DELARBRE propose l'installation de tricots roses sur le tronc des arbres. Elle précise aussi que suite aux tempêtes, de nombreux débris provenant des poubelles se sont répandus dans les rues de la ville et demande si la population pourrait être resensibilisée.

Monsieur Jacques TANGUY répond qu'un point sera fait le 27 novembre prochain lors d'une réunion avec le SIMER. Il indique que les points d'apports collectifs seront opérationnels dès le 27 novembre prochain. Un article sera diffusé dans le bulletin municipal. Il souligne qu'un rendez-vous est prévu avec le camping et un second avec l'agence ROUET. Il précise aussi qu'une réunion publique de sensibilisation aura lieu le 27 novembre avec tous les loueurs.

Monsieur Romain BROUILLARD demande des précisions sur le refus de la présence d'un agent en qualité d'animateur au Salon des vins et de la gastronomie. Une réponse lui a été apportée.

Monsieur Jacques TANGUY indique :

→ que la commission espaces verts aura lieu le vendredi 10 novembre prochain, l'après-midi.

→ que l'après-midi dansant du Club de l'Amitié aura lieu, le dimanche 12 novembre.

Monsieur Alain BRUNET précise qu'aura lieu la réunion bilan de l'année avec les acteurs économiques de la commune, le 4 décembre prochain à 17h30, au complexe Acropolya. Points abordés : Bilan de la saison de l'Office de Tourisme et du Thermalisme, un retour sera fait sur les petites villes de demain, et remise des grandes lignes stratégies à venir. Il invite les élus à cette réunion.

Madame Audrey SAMPER rappelle que deux enquêtes publiques sont toujours en cours et qu'elles prendront fin le 14 novembre prochain.

Extrait du Conseil Municipal du 14 décembre 2023

Présents : M. Yannick TARTARIN, Mme Marie-Paule BOUVIER, M. Jacques TANGUY, Mme Audrey SAMPER, M. Alain BRUNET, M. Bertrand CUSSAGUET, M. Eric CRESPIEN, M. Jean-Claude BOBLIN, M. Jean-Yves SALAIS, Mme Laëtitia COLLINET, Mme Irène AUCORDONNIER, M. Philippe SECOUSSE, M. Romain BROUILLARD.

Absents ayant donné pouvoir : Mme Gaëlle DANTON à M. Yannick TARTARIN, Mme Nathalie RENAUD à M. Bertrand CUSSAGUET, Mme Marion DELARBRE à Mme Irène AUCORDONNIER, M. Nicolas SANCH à M. Philippe SECOUSSE, Mme Pascale MOREAU à M. Romain BROUILLARD.

Absent excusé : M. John BOUDOUIN

Communications diverses

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée :

→ Des remerciements pour le témoignage de soutien de la commune, adressés par la famille GUILLEMAIN, lors du décès de Mme Josette GUILLEMAIN et par la famille MARTINET, lors du décès de M. Alain MARTINET.

Décisions du maire

Monsieur le Maire fait part des décisions suivantes :

⇒ Acquisition d'un film de vidéomapping pour le site du donjon

⇒ @MARK – Renouvellement des contrats de surveillance de la marque « LA ROCHE-POSAY », du logo « FLEUR » et de la marque « ACROPOLYA »

Finances

Autorisation pour l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2024

Il est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2024 pour un montant de 235 000,00 €

Adopté à l'unanimité

Tarifs publics à compter de 2024

PRODUITS	TARIFS 2024
CIRQUES	
Petits cirques / Guignol (par jour) Hors électricité	18,00 €
Grand Cirque / Chapiteaux manèges (par jour) Hors électricité	60,00 €
La journée supplémentaire après 2 jours consécutifs Hors électricité	25,00 €
MANEGES	
Manège enfantin par jour - Haute-saison : juin à septembre	10,70 €
Manège enfantin par jour - basse-saison : octobre à mai	6,50 €
DROIT DE TERRASSE (le m²)	
Droit de terrasse par m ² par année (forfait minimum annuel de 20,00 €) ou occupation du domaine public à but commercial	8,50 €
Panneaux ou présentoirs (prix à l'unité pour les commerçants ne s'acquittant pas d'un droit de terrasse)	32,00 €
DROITS DE PLACE SUR LE MARCHE	
Basse-saison = du 01/10 au 31/03 - Haute-saison = du 01/04 au 30/09	
Passager basse-saison	1,50 €/ml/j
Passager haute-saison	3,80 €/ml/j
Abonnés semi-annuel haute-saison 1 fois/semaine	1,45 €/ml/j
Abonnés semi-annuel haute-saison 2 fois/semaine et au-delà	2,00 €/ml/sem
Abonnés annuel - 1 fois/semaine	0,75 €/ml/j
Abonnés annuel - 2 fois/semaine et au-delà	1,35 €/ml/sem
DROIT DE PLACE VEHICULE MOBILITY	
Montant annuel	165,00 €
ELECTRICITE PETIT EQUIPEMENT	
Abonnés annuels - Forfait	80,00 €
Abonnés semi-annuel - Forfait	48,00 €
Passage à la journée	5,00 €
ELECTRICITE GROS EQUIPEMENT	
Abonnés annuels - Forfait	240,00 €
Abonnés semi-annuel - Forfait	120,00 €
Passage à la journée	11,50 €

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC	
Camion magasin équipé pour l'exploitation commerciale en commerce ambulancier (HORS marché) - l'unité par jour hors électricité	37,00 €
Camion magasin équipé pour l'exploitation commerciale en commerce ambulancier (HORS marché) - l'unité par ½ journée hors électricité	27,00 €
Jour supplémentaire et consécutif	27,00 €
Occupation par échafaudages, barrières ou tout autre matériel pour travaux, gratuite si déclaration préalable en mairie	Gratuit
OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC - SECURISATION D'URGENCE ET CAS DE FORCE MAJEUR	
Benne par jour	36,00 €
Barrière mobile de chantier (HERAS) - à l'unité par jour	3,00 €
Barrières de police - à l'unité par jour	6,00 €
Tractopelle avec chauffeur (par heure) en cas d'urgence ou de force majeure ou après mise en demeure	165,00 €
Taillage haies et débroussaillage terrains (par heure) après mise en demeure pour motif d'insalubrité restée infructueuse	60,00 €
CIMETIERE (2/3 commune, 1/3 CCAS)	
Droit de séjour caveau d'attente (tarif journalier)	3,30 €
Concession 30 ans (le m ² 1 place = 3,5 m ² au sol)	275,00 €
Columbarium 15 ans	330,00 €
Columbarium 30 ans	495,00 €
CLEFS / DIVERS	
Perte de clef normale ou renouvellement (forfait par clef)	35,00 €
Perte de clef de sécurité ou renouvellement (forfait par clef)	140,00 €
Perte télécommande accès au parking des écoles	35,00 €
Abonnement annuel au bulletin municipal	25,00 €
URBANISME	
Mise en demeure et astreinte en matière d'urbanisme - par jour de retard	50,00 €

Adopté à l'unanimité

Les tarifs pour l'année 2025 seront réétudiés lors d'une commission générale qui se réunira l'an prochain.

Convention portant sur les modalités de réversion de la subvention poste de coordination 2022, commune de Senillé Saint-Sauveur/La Roche-Posay

Le dispositif du CEJ (Contrat Enfance Jeunesse) permet de financer des postes de coordination au sein des collectivités territoriales pour faciliter le développement des services aux familles. Ils sont subventionnés par la CAF à hauteur de 0,8 équivalent temps plein, pour un montant de 19 200,00 €, versés à la commune de Senillé Saint-Sauveur, référente du territoire des ex Vals de Gartempe et Creuse.

Les deux parties se sont entendues sur la répartition de cette subvention, soit 30% pour la commune de Senillé Saint-Sauveur et 70% pour la Commune de La Roche-Posay.

Les engagements des parties, les modalités et la répartition financière des missions de coordination de proximité entre les communes de Senillé Saint-Sauveur et de La Roche-Posay sont précisés dans cette convention.

Adopté à l'unanimité

Convention portant sur les modalités de réversion de la subvention poste de coordination 2022, commune La Roche-Posay/MCL

La mission de coordination étant assurée par la MCL, la commune de La Roche-Posay lui reversera le montant de cette subvention.

Les engagements des parties, les modalités et la répartition financière des missions de coordination de proximité entre la commune de La Roche-Posay et la MCL sont précisés dans cette convention.

Il est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention portant sur les modalités de réversion de la subvention poste de coordination 2022, commune de La Roche-Posay/MCL

Adopté à l'unanimité

Elections

Mise à jour de la dénomination des rues du découpage électoral

Dans le cadre de la loi « 3DS » réglementant la dénomination de chaque rue, et la mise en place de numérotation pour toutes constructions, au niveau national, un grand nombre d'adresses d'électeurs sur la commune, a dû être modifié et/ou créé.

L'obligation de se mettre en conformité avec cette loi entraînant la mise à jour de la dénomination du découpage électoral de la commune.

Adopté à l'unanimité

Ressources humaines

Approbation du document unique d'évaluation des risques professionnels

Le document unique d'évaluation des risques professionnels répertorie l'ensemble des risques que peut rencontrer le personnel communal dans l'exercice de ses fonctions sur son lieu de travail. L'établissement de document est obligatoire dans les collectivités territoriales et leurs établissements publics.

Sa réalisation permet ainsi :

- ⇒ de sensibiliser les agents et la hiérarchie à la prévention des risques professionnels,
- ⇒ d'instaurer une communication sur ce sujet,
- ⇒ de planifier les actions de prévention en fonction de l'importance du risque, mais aussi des choix et des moyens,
- ⇒ d'aider à établir un programme annuel de prévention.

Pour l'ensemble des sites de notre collectivité, il a été réalisé, courant avril, en collaboration avec le service de la prévention et de la sécurité au travail de la Communauté d'Agglomération du

Grand Châtelleraut, et les agents de la collectivité. Il a ensuite été soumis pour avis à la Formation Spécialisée en matière de Santé de Sécurité et de Conditions de travail, placée auprès du centre de Gestion de la Vienne.

Celui-ci a reçu un avis favorable dans sa séance du 19 octobre 2023.

Ce document sera à mettre à jour, chaque année, en fonction des actions effectuées afin de réduire les risques, et donc validé par la Formation Spécialisée en matière de Santé de Sécurité et de Conditions de travail.

Adopté à l'unanimité

Recrutement d'agent contractuel sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité

Les collectivités et établissements peuvent recruter temporairement par contrats des agents contractuels de droit public pour faire face à un besoin lié à : un accroissement saisonnier d'activité.

Compte tenu de l'application du Code Général de la Fonction Publique et afin de pouvoir recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité à savoir la réorganisation, du service administratif du complexe Acropolya,

Il est proposé d'autoriser le recrutement d'un agent contractuel, sur un emploi non permanent, pour répondre à un accroissement saisonnier d'activité, pour une durée de six mois, au grade d'adjoint administratif, de catégorie C, à temps complet, à compter du 1^{er} février 2024.

Adopté à l'unanimité

Questions diverses

Madame Audrey SAMPER communique le bilan des dossiers traités en urbanisme au cours des trois dernières années :

Désignation	2021	2022	2023
Déclaration Préalable	87	70	92
Permis de construire, Modificatif, d'Aménager, Démolir	24	20	18
Certificat d'urbanisme Cua et Cub	112	115	108
D.I.A.	53	65	26
Autorisation de Travaux ERP	4	12	7
Demande d'Enseigne AP	3	6	4
Certificat de numérotage + questionnaire	213	232	207
TOTAL	496	520	462

Elle explique les différentes évolutions ou diminutions relatives à chaque désignation. L'ensemble de ces dossiers représente beaucoup de travail pour les agents, même si la dématérialisation a été mise en place: cela représente un grand nombre de documents administratifs qui restent à établir. Elle précise que certains domaines traités en externe auparavant, seront prochainement traités en mairie.

Monsieur Philippe SECOUSSE demande si la commune a reçu des demandes relatives au projet de lotissement des Terres Noires. Monsieur le Maire lui répond qu'il en parlera lors de la commission générale du 19 décembre prochain, mais que des demandes ont été faites.

Tour de table

Monsieur le Maire communique les informations suivantes :

➤ il a participé à la journée des Rencontres Internationales du Thermalisme et du Bien-Etre à Nancy, le 8 novembre dernier. Il explique qu'il a évoqué le problème relatif aux ressources en eau. La commune de LA ROCHE-POSAY est la première commune impactée. Il précise qu'il exposera ce dossier lors de la prochaine commission générale car le dossier est complexe. Il communiquera aussi les chiffres du thermalisme.

➤ il mentionne que le salon des vins et de la gastronomie a été un succès encore cette année, comme l'an dernier.

➤ il indique que le 23 novembre a eu lieu les 50 ans du Groupe Partouche, au casino. Cet événement a permis de réaliser plus de 1400 entrées. Il s'agissait d'un temps fort pour le groupe Partouche ainsi que pour la commune de LA ROCHE-POSAY.

➤ il informe qu'il a assisté au premier comité de pilotage du futur PLUI avec la CAGC, qui met la pression aux communes, pour une mise en application des démarches avant 2026.

➤ il a participé à l'Assemblée Générale du Choeur des Trois Rivières qui a eu lieu le 29 novembre. C'est une association dynamique qui a connu une baisse du nombre de membres suite à la covid. Elle a organisé 7 spectacles dans l'année.

➤ il fait part du spectacle d'Amaury VASSILI qui a eu lieu le 2 décembre à Acropolya. L'artiste était abordable. Le spectacle était très beau.

➤ il indique que le 4 décembre a eu lieu la réunion des acteurs économiques de la ville à Acropolya, environ 80 personnes présentes. Il a été présenté le bilan de l'Office de Tourisme et du Thermalisme 2023, le bilan du centre thermal 2023. Le bilan commercial de la ville de LA ROCHE-POSAY et Petites Villes de demain a été présenté par Monsieur ROCHE. Cette réunion a été appréciée de tous les participants.

➤ il indique qu'il a participé à la Sainte BARBE, le 9 décembre dernier. Il explique qu'il existe un manque sérieux de pompiers volontaires sur le secteur, notamment sur la console en journée. Des journées de sensibilisation ont été réalisées en 2023 et d'autres sont à venir pour 2024.

Madame Marie-Paule BOUVIER indique qu'elle a assisté à plusieurs réunions :

➤ Au conseil d'administration du collège qui recherche des fonds pour financer le voyage de fin d'année, en Espagne. Elle indique que les travaux sont en cours, ils se passent bien et avancent normalement.

➤ Au Comité de jumelage, il y a un problème de trésorerie, lorsqu'il y a le salon des vins et de la gastronomie. Les italiens sont reçus par les adhérents qui assument les frais engagés, sans aide. Elle explique qu'elle pensait que la subvention versée à l'association servait pour financer le voyage en Italie mais ce n'est pas le cas. Elle précise que l'association manque de bénévoles.

➤ A la réunion du Chantier d'Insertion, le responsable des espaces verts et jardins, M. Sébastien DOS SANTOS, change de poste et ne sera plus affecté à Pleumartin, pour l'instant il n'est pas remplacé. Elle explique qu'un investissement dans l'achat de serres a été réalisé afin de pouvoir avoir une production de légumes plus importante. La cantine de l'école Claire fontaine pourrait peut-être se fournir sur le chantier, il s'agit de légumes bio. Elle précise que de nombreuses communes font appel au chantier d'insertion pour enherber les cimetières, peut-être étudier cette faisabilité, sujet déjà évoqué.

➤ Réunion du 13 décembre, lors de laquelle a été annoncé l'organisation d'un carnaval inter associatif qui aura lieu les 16 mars (repas, bal à Acropolya) et 17 mars 2024 (activités avec food truck et défilé avec gouters pour les enfants),

➤ Repas des aînés qui a accueilli environ 110 personnes. Ce repas s'est très bien passé, tout le monde était content. C'est beaucoup de travail. Elle précise que le colis offert reste plus demandé que la présence au repas.

➤ informe qu'elle a appris le départ de Charles, animateur employé à l'Office de Tourisme. Monsieur Alain BRUNET prend la parole et explique que Charles a une activité professionnelle personnelle et qu'il ne pourra plus être aussi disponible pour l'Office du Tourisme, les deux activités seront de moins en moins compatibles. Il indique qu'il sera occasionnellement disponible en tant que prestataire en cas de besoin.

➤ précise qu'elle a été très contrariée par le départ de M. Sylvain COTTET d'Acropolia. Elle mentionne que l'occasion se présentera d'en reparler puisque des décisions seront à prendre pour son remplacement. Monsieur Jacques TANGUY indique qu'il partage son avis.

Madame Irène AUCORDONNIER fait part :

➤ de beaucoup de demandes suite à la réunion du SIMER du 27 novembre. Manque de compréhension des administrés. Elle déplore de voir des dépôts de sacs à côté des conteneurs. Monsieur Jacques TANGUY prend la parole et explique que le changement est difficile à accepter. Une Assemblée Générale du SIMER aura lieu le 18 décembre 2023, il sera présent, il aura l'occasion d'en reparler.

➤ des réclamations sur les décorations de Noël qui sont allumées très tard cette année. Monsieur le Maire a répondu que des remarques sont faites sur la consommation engendrée par celles-ci quand elles sont allumées trop tôt et quand les décorations sont installées, elles sont volées, faisant référence aux pingouins qui étaient installés sur la place.

Monsieur Jean-Yves SALAIS précise que le loto du Rotary et celui du collège Léon Huet ont eu lieu le même jour, l'un à LA ROCHE-POSAY et l'autre à COUSSAY LES BOIS, qu'il est dommage qu'ils n'aient pas eu lieu tous les deux à LA ROCHE-POSAY.

Madame Marie-Paule BOUVIER a répondu que le Président des parents d'élèves doit peut-être être de Coussay les Bois et que le loto du Rotary a retenu la salle depuis le début de l'année, qu'elle ne devait plus être disponible. Elle précise que le loto du collège était complet.

Monsieur Bertrand CUSSAGUET indique que deux parcours pédestres ont été identifiés et qu'ils seront bientôt balisés.

Monsieur Philippe SECOUSSE fait part :

➤ d'un tournoi de volley inter associations qui a eu lieu au gymnase, début décembre. Peu de réponse positive. 10 équipes tout de même. Bel après-midi.

➤ d'un problème relatif à l'ouverture tardive des portes du collège, un matin. Les enfants restent en attente devant, sur le trottoir. Il mentionne qu'il enverra un mail à la Direction. Monsieur le Maire lui répond que le Département est en charge de cette gestion, que la mairie ne peut intervenir. Madame Audrey SAMPER lui conseille de

transmettre un mail aussi au Département. Madame Marie-Paule BOUVIER lui répond qu'elle en parlera lors du prochain conseil d'administration du collège.

Madame Marie-Paule BOUVIER a demandé au Conseil d'école de transmettre un message aux parents pour qu'il n'y ait plus de circulation, en voiture, des parents d'élèves, rue du Clos Paillé, trop dangereux pour les piétons. Elle indique que des mesures seront prises en 2024, si cela devait perdurer.

Monsieur Romain BROUILLARD indique qu'il a remarqué une amélioration de la circulation dans cette rue.

Monsieur Philippe SECOUSSE souhaiterait qu'un investissement soit fait sur les illuminations de Noël afin de les moderniser. Madame BOUVIER répond que des investissements ont été réalisés depuis deux ans et que le sujet fera l'objet d'une discussion lors du vote du budget. Monsieur le Maire précise les dates des illuminations du 15 décembre 2023 au 15 janvier 2024, juste après les vœux du Maire.

Monsieur Jacques TANGUY annonce :

➤ que la commune a reçu une récompense pour le fleurissement, le 3^{ème} lot du label fleur, à DISSAY

➤ le dernier après-midi dansant de 2023, a eu lieu le 9 décembre dernier, 180 entrées.

➤ que la choucroute organisée par le Club de l'Amitié, aura lieu le 28 janvier 2024.

Monsieur Alain BRUNET précise :

➤ que la réalisation du site internet de la ville arrive à son terme, demande à Monsieur le Maire de pouvoir le présenter lors d'une commission générale en début d'année avant sa mise en ligne,

➤ que le marché de Noël qui aura lieu le 16 décembre 2023, comptera environ 40 stands, il présente le déroulé de la journée.

Monsieur Jean-Claude BOBLIN indique :

➤ qu'il a de bonnes retombées sur les illuminations de Noël

➤ que la vitesse est excessive, Avenue des Fontaines

Monsieur le Maire lui répond qu'un aménagement peut être fait par la commune, après avis du Département.

Madame Audrey SAMPER informe que les deux enquêtes publiques SPR et Aire de Camping-car sont finalisées et qu'elles ont reçu un avis favorable. Elle rappelle qu'elles sont consultables en mairie et qu'elles sont aussi publiées sur le site internet de la ville. Monsieur le Maire indique que le sujet sera évoqué lors d'une prochaine commission générale sur la manière dont s'est déroulée l'une des deux enquêtes publiques.



Chenilles Processionnaires

Chaque propriétaire d'arbre est responsable de son entretien pour éviter que les parasites qui l'habitent ne deviennent une nuisance pour le voisinage. La chenille processionnaire peut s'avérer très urticante tant pour les adultes, les enfants, que pour les animaux, voire dangereuse. Donc, dès que vous voyez, au bout des branches de pin par exemple, se former les gros cocons qui leur servent de nid, coupez le bout de la branche et brûlez le ainsi que le nid dans un endroit adapté de votre jardin. Cela se fait généralement en hiver ou au plus tard au début du printemps, car dès que la température monte, on voit apparaître les longues colonnes de ces jolies petites bêtes très dérangeantes.

Merci donc d'y veiller, il s'agit de gestes citoyens !

La réglementation de la lutte contre les chenilles processionnaires du pin.

Considérant que la chenille processionnaire du pin est une espèce susceptible d'émettre des agents pathogènes à l'origine de réactions cutanées, oculaires et internes par contact direct ou aéroporté.

Considérant que ces manifestations cliniques peuvent s'avérer importantes et s'accompagner de complications graves, qu'il y a lieu de prescrire des mesures de nature à préserver la santé publique :

article 1 : Chaque année, avant la fin du mois de mars, les propriétaires

ou locataires sont tenus de supprimer mécaniquement les cocons élaborés par les chenilles processionnaires du pin (*Thaumetopoea pityocampa* Schiff) qui seront ensuite incinérés.

Article 2 : Un traitement annuel préventif à la formation de ces cocons devra être mis en œuvre sur les végétaux susceptibles d'être colonisés par les chenilles, avec un produit préconisé pour lutter contre ce type d'insectes.

Article 3 : En cas de non-respect du présent arrêté, un procès-verbal de contravention sera dressé et une exécution d'office sera effectuée à l'encontre et aux frais du contrevenant.



Arrêt de la distribution de l'eau thermale au Saint Roch

Pourquoi le public n'a-t-il plus accès à l'eau thermale ?

L'Eau Thermale de La Roche-Posay est classée « Eau Minérale Naturelle » en raison de sa composition spécifique. Sa forte teneur en Sélénium lui confère des propriétés thérapeutiques dermatologiques sur les lésions cutanées et les cicatrices de nos curistes. Pour cette raison, son utilisation est soumise à une réglementation stricte et aux autorisations des autorités de santé, qui fixent les obligations techniques et sanitaires pour son usage.

La station de La Roche-Posay dispose des agréments nécessaires pour la dispense des soins thermaux dermatologiques et la « Cure de Boisson » fait partie de l'ordonnance de soins thermaux, autorisant chaque curiste, sur prescription du médecin thermal, à consommer un volume quotidien d'Eau Thermale pour le traitement de sa pathologie.

Jusqu'à présent pour les Thermes St Roch, une buvette thermale, située sur le domaine public en façade du bâtiment, permettait l'accès aux curistes mais également à l'ensemble de la population.

Par un premier arrêté daté du 14 mars 2007, le Ministère de la Santé avait imposé des normes de qualité et un taux de sélénium maximum pour autoriser la distribution de cette eau minérale en buvette « tout public ». Alors que toutes les stations thermales de France concernées par ce texte avaient dû fermer leurs buvettes extérieures, la Société Thermale et la Municipalité de La Roche-Posay en collaboration avec notre ARS (Agence Régionale de Santé) de rattachement, avaient pu obtenir en 2014, moyennant des aménagements d'accès importants et la réduction significative des volumes distribués, le maintien de la buvette extérieure en façade des Thermes St Roch.

Le Centre Thermal et la Municipalité de La Roche-Posay ont été notifiés, par l'Agence Régionale de Santé de tutelle, de l'obligation réglementaire de mettre fin à la distribution publique de l'Eau Thermale, par une notification en date du 26/03/21.



Zoom sur les Grands Projets

La trêve hivernale a entraîné un ralentissement des travaux. Ceux-ci ont repris peu à peu.



Église Notre Dame

Suite à la constatation d'importants désordres structurels, il s'avère qu'une étude géotechnique complémentaire est nécessaire pour cibler la méthode à employer pour consolider les fondations de l'église.

Cette étude permettra d'examiner l'éperon rocheux sur lequel repose les fondations de l'église et trouver des solutions adéquates. Par ailleurs un diagnostic archéologique préalable à la restauration sera réalisé dans l'église.

Aménagement de la route de Vicq, de l'avenue Georges Deloffre et de l'allée du Casino.

La consultation des entreprises est en cours. L'objectif est un lancement des travaux en juin 2024.

ACROPOLYA

OUVERTURE DE LA SAISON

Mentissa participe à The Voice Kids Belgique et ramène la coupe à la maison. Elle décroche ensuite une place en finale lors de l'édition 2021 de The Voice en France. Vianney la prend sous son aile, enregistre avec elle une reprise d'Axelle Red et dégage « Et Bam », une chanson écrite sur mesure.

Mentissa l'interprétera sur toutes les dates de la tournée des Zénith de Vianney et sur la scène de l'Accor Hotel Arena. Directement le grand saut et déjà une aisance confondante. Une vraie mise en orbite pour cette jeune chanteuse belge de vingt-trois ans.

Au sommet de son panthéon trône l'incontournable Adele suivi pêle-mêle de Ed Sheeran, Anne-Marie ou Olivia Rodrigo. Ce son de pop anglaise, elle désire l'injecter à son album, le faire entrer en collision avec la variété française dans son premier album "La Vingtaine".



© Myriam ROEHRI

SAMEDI 9 MARS à 20h45

Contact et renseignements :



Office de Tourisme et du Thermalisme de La Roche-Posay
14 Bd Victor Hugo, 86270 La Roche-Posay
05 49 19 13 00

<https://www.laroche-posay-tourisme.com/>



Eaux de Vienne

Bientôt une agence en ligne

Notre agence en ligne doit voir le jour en ce début d'année 2024.

L'objectif ? Faciliter les démarches des abonnés grâce à de nouvelles fonctionnalités, accessibles 24 heures sur 24, sur votre ordinateur, votre smartphone, ou encore votre tablette.

En quelques clics, il vous sera possible de souscrire ou résilier votre abonnement, saisir l'index de votre compteur, souscrire à la mensualisation ou actualiser vos coordonnées bancaires. Vous aurez également accès à des informations et des conseils pour votre consommation d'eau.

Pour information, vous pouvez déjà payer votre facture en ligne sur www.payfip.gouv.fr



eaux de Vienne
SVEVET

Factures
Suivi conso
Conseils

Avec mon
Agence en ligne
j'effectue mes démarches où je veux, quand je veux !

Rendez-vous début 2024 sur ael.eauxdevienne.fr

ADMR

L'Association ADMR souhaite mettre en place des moments de communication avec les habitants de La Roche-Posay.

Nous souhaitons pouvoir recruter plus de bénévoles pour permettre à l'association un développement plus impactant sur les besoins de la population.

A l'horizon 2030, 30% de la population sera âgée de plus de 65 ans.

L'espérance de vie augmentant d'année en année, les communes seront confrontées à ce vieillissement et l'ADMR souhaite être un acteur important aussi bien auprès de la population.

Nous serons présents sur les marchés du Mardi à ces dates :

📍 Le 05 Mars 2024

📍 Le 11 Juin 2024

📍 Le 03 Septembre 2024

📍 Le 03 Décembre 2024



Communiqué SDIS



BON-SAMARITAIN.ORG

SDIS

UN ARRÊT CARDIAQUE VIENT D'ÊTRE SIGNALÉ PRÈS DE VOUS. POUVEZ-VOUS INTERVENIR ?

#JEPEUX SAUVER UNE VIE

EN DEVENANT BON SAMARITAIN NOUS POUVONS TOUS SAUVER UNE VICTIME D'ARRÊT CARDIAQUE

TÉLÉCHARGEZ STAYING ALIVE ET SAUVEZ DES VIES AVEC LE BON SAMARITAIN

JE PEUX SAUVER UNE VIE, COMMENT ?

1. TÉLÉCHARGEZ

STAYING ALIVE

C'est l'**application** à télécharger sur votre mobile. Elle recense et permet de trouver plus de 185.000 défibrillateurs en France, 275.000 dans le monde. Elle avertit les inscrits au Bon Samaritain pour qu'ils portent secours à une victime en détresse vitale dans leur voisinage direct.

2. DEVENEZ

BON SAMARITAIN

C'est le **service** qui est utilisé par les services d'urgence, pompiers ou SAMU, pour envoyer des volontaires porter assistance à une victime en détresse vitale. Ces volontaires, les Bons Samaritains, sont avertis grâce à leur application Staying Alive présente sur leur mobile.

3. COMMENT S'INSCRIRE ?



Scannez ce QR code pour télécharger Staying Alive. Ensuite vous serez guidé dans l'inscription au Bon Samaritain (menu central en bas). Il vous suffit de remplir le formulaire et de joindre, si vous êtes formé, un justificatif de vos compétences de secouriste. Une fois votre inscription validée, vous pourrez être alerté par les secours.

4. COMMENT SE DÉROULE UNE ALERTE ?

- Votre téléphone sonne d'une manière inhabituelle et votre écran affiche ce message. Il est envoyé par les services d'urgence (Pompiers, SAMU).
- Si vous acceptez l'intervention, il faudra vous rendre au plus vite sur les lieux de l'incident dont l'adresse vous est envoyée dans le message suivant.

Tout le monde peut sauver une vie, Rejoignez les Bons Samaritains !



Vie économique



Bonne Année 2024 à Tous les Rochelais et Acteurs Économiques!

Chers habitants, partenaires institutionnels, et acteurs économiques de La Roche-Posay, en cette nouvelle année, la FAE La Dynamique Rochelaise vous adresse ses vœux les plus chaleureux ! Que 2024 soit synonyme de réussite, et de projets passionnants pour chacun d'entre vous.

Retour sur l'année 2023

Nous avons partagé des moments spéciaux tout au long de l'année passée. Du marché de Noël scintillant à la soirée chandeleur conviviale, en passant par la distribution de bonbons le jour d'Halloween avec la MCL, et les célébrations de Pâques aux côtés de l'Association des Motards au Cœur Généreux. Ces événements ont renforcé nos liens et enrichi notre communauté.

Réunions Informatives, Partage de Savoir

La FAE a également organisé des réunions mensuelles abordant des sujets cruciaux tels que la loi de finance, la protection du dirigeant, les réseaux sociaux, et le marketing d'entreprise. Un partage de connaissances essentiel pour le développement de nos activités respectives.

Ensemble, Vers de Nouveaux Horizons

Nous sommes actuellement plus d'une vingtaine d'adhérents, une communauté dynamique et engagée. Notre ambition pour 2024 ? Atteindre 40 membres d'ici la fin de l'année ! Ensemble, nous sommes plus forts.

Partage autour de la Galette

La soirée galette des rois, le 18 janvier dernier, a rassemblé notre communauté dans une ambiance chaleureuse et conviviale, marquant le début de 2024 sous les meilleurs auspices. Cette soirée a également été l'occasion de célébrer l'arrivée de nouveaux membres au sein de La Dynamique Rochelaise.

Assemblée Générale à l'Horizon

Prenez note dans vos agendas ! Notre Assemblée Générale se tiendra mi-février. C'est l'occasion parfaite de discuter des projets à venir, des défis à relever, et de renforcer notre collaboration pour une année exceptionnelle.

Partenariat avec le Golf de La Roche-Posay :

Nous sommes ravis de vous annoncer notre partenariat exclusif avec le Golf de La Roche-Posay ! Une coupe spéciale "La Dynamique Rochelaise" mettra en lumière nos acteurs économiques adhérents. Un moyen unique de promouvoir notre communauté.

Ensemble, faisons de 2024 une année encore plus brillante et prospère pour La Roche-Posay !

Avec tous nos meilleurs vœux, La Dynamique Rochelaise - FAE



De nouveaux acteurs économiques se sont installés à La Roche-Posay

Un Cabinet de psychomotricité s'est ouvert en juillet 2023 proposant des soins aux adultes à leur domicile.

Après l'exercice de la psychomotricité à Tours pendant quarante ans, Marie-Odile Jumeaux a choisi de poursuivre son activité auprès des adultes dont l'âge et les accidents de la vie ont altéré les compétences motrices.

En fonction des pathologies, la psychomotricité propose un travail de réorganisation de la conscience corporelle et soutient les capacités cognitives.

Après une évaluation, un projet thérapeutique est élaboré.

Il concerne

- La prévention et le syndrome de la chute, en complément du travail de kinésithérapie
- Les maladies neuro-dégénératives
- Les séquelles d'accident vasculaire cérébral

Les activités de détente, de régulation du tonus, de relaxation permettent de travailler aussi sur la conscience corporelle et la respiration, nécessaires à la gestion du stress, des troubles de l'humeur et du sommeil.

Le maintien du repérage dans le temps et dans l'espace et des fonctions visuo-spatiales aide à la conservation de l'autonomie et des fonctions cognitives.

La neuro-plasticité s'entretient par la remédiation et des stratégies de substitution.

Un travail de réorganisation corporelle et motrice permet au sujet de se réapproprier son corps par le mouvement et la relaxation.

Le psychomotricien est auxiliaire médical, il travaille sur prescription médicale

Marie-Odile Jumeaux
psychomotricienne

35 route de Vicq
La Roche-Posay

marieodilebj@gmail.com -
tel 06 81 49 26 28



Agence Norry - Stratégie digitale - Création de sites internet - appli mobile

Pauline VISEUR et Mélina RAMOS nous arrivent tout droit du nord de la France. C'est un coup de cœur et une opportunité qui les a décidées à venir s'installer à La Roche-Posay. Toutes les deux ont une formation designer graphique depuis plus d'une dizaine d'années. Fortes de leurs expériences professionnelles dans de grosses entreprises du numérique, elles ont fait le choix de créer leur propre société avec leur agence NORRY qui a maintenant 2 ans d'existence.

Elles ont souhaité privilégier le contact humain et réactif avec leur clientèle en se mettant à la portée de tous les budgets en proposant des offres flexibles pour la création de sites internet.

Elles souhaitent développer leur activité et s'intégrer très rapidement à la vie rochelaise. N'hésitez pas à venir les rencontrer, elles vous réservent un accueil chaleureux.

Agence NORRY - 3 Pl. de l'Éperon, La Roche-Posay
agencenorry.com - hello@agencenorry.com - 07 56 97 20 23



Conciergerie du Lys - La clé de votre sérénité

Élise Bouteiller et Gaëtan Rochat ont créé en Mars 2023 la Conciergerie du Lys.



Cette idée est née d'une demande croissante dans le secteur conjuguée à des compétences acquises à travers différentes expériences professionnelles en hôtellerie.

Leur activité consiste à prendre en charge des biens immobiliers dans le cadre d'une activité de location saisonnière.

"Nous proposons plusieurs formules ; gestion intégrale ou services à la carte avec une volonté constante de proposer un service de qualité".

Nous avons la chance de collaborer avec plusieurs partenaires Rochelais tels que l'office du tourisme et du thermalisme de la Roche Posay, le Centre Thermal de la Roche Posay ainsi que la fédération des acteurs économiques Rochelais dont nous sommes adhérents.

L'année 2024 sera placée sous le signe de l'innovation pour notre conciergerie puisque nous mettons en place un catalogue numérique de services et de produits destinés aux curistes et aux touristes lors de leur séjour dans des logements que nous gérons.

Le principe est simple, leur permettre de commander via une interface en ligne, des produits du terroir et divers services de commodités afin qu'ils soient livrés sur leur lieu d'hébergement avant même leur arrivée.

Conciergerie du Lys
18, boulevard Victor Hugo
86270 La Roche Posay
05 49 90 1164 - contact@conciergierdulys.com

Une passion : La menuiserie

Originaire de Coussay les Bois, Stéphane CARPY a récemment installé son atelier de menuiserie à La Roche-Posay.

Depuis l'âge de 16 ans, il a exercé dans différentes entreprises de la région, dont une quinzaine d'années à la CMR (Charpente Menuiserie Rochelaise) avant sa fermeture.

Pour des raisons personnelles, Il a tenté une reconversion professionnelle qui ne l'a pas satisfait, donc il est très vite revenu à sa passion première : sa passion pour le bois.

Il vous propose différents services : création et fabrication de meubles sur mesure, pose de placo, de menuiserie, isolation....

Pour le contacter

Stéphane CARPY - 3 rue Notre Dame La Roche-Posay
06 87 72 79 97 - carpystephane@gmail.com



Hommage à BERNARD COURTAULT.



Issu d'une ancienne famille de La Roche-Posay, Bernard Courtault était de 15 à 22 ans, mécanicien électricien d'équipement dans l'aéronavale. Au décès de ses parents (ils avaient 49 et 52 ans), en autodidacte, il apprend sur le tas le métier de cuisinier et exerce au « Clos Paillé » pendant 15 ans pour soutenir sa famille. A la majorité de ses frères et sœurs, il s'installe au Saint-Louis. Ce grand cuisinier œuvrait dans

cette belle hostellerie rue Bourbon dans la ville médiévale. Il régnait dans cet établissement, grâce à lui et son épouse Claudie, une atmosphère bon enfant, réjouissante, confortable, chaleureuse et surtout savoureuse. Tous les prétextes étaient bons pour sortir les verres et une bonne bouteille.

Il m'arrivait souvent de pousser la petite porte ouvrant sur les « coulisses » de la cuisine, du laboratoire, pour souhaiter le bonjour, ou apporter une information concernant les nombreuses associations dont il faisait partie. J'y croisais très souvent un convive, ou un copain attablé discrètement à une petite table, devant une assiette généreusement remplie quelle que soit l'heure de la journée. Les Logis de France avaient fait paraître ses recettes dans leur guide. Entre les associations et la convivialité, il y avait beaucoup à faire dans notre commune.

Bernard pratiquait les arts, à commencer par le chant choral, c'est qu'il avait une belle voix et l'oreille juste. Et puisque nous parlons musique, avez-vous souvenir d'un voyage à Missaglia où après une longue journée en car, à peine arrivés, nous assistions à la représentation d'un opéra, « Boris Godounov » à la Scala de Milano. Peu d'entre nous, dont Bernard sont restés assez éveillés pour apprécier l'opéra intégralement.

Et puisque nous parlons de nos amis italiens, souvenir du retour d'une virée forestière, les bras et plus encore chargés d'énormes cèpes et autres champignons que Bernard a cuisinés.

Autre exercice du même type semblant une compétition, nos amis étaient venus avec tous le matériel et ingrédients nécessaires pour préparer des tagliatelles (de A à Z), c'est-à-dire, depuis le brassage de la pâte, la découpe et la confection des sauces. En réponse, Bernard décida lors de notre voyage chez eux de leur préparer et offrir des omelettes géantes confectionnées



avec nos œufs, notre beurre et toutes les épices, et cela pour plus de 150 convives. Sur place, réquisition d'une grande cuisine et de grandes bassines. Imaginez notre titan de la cuisine, en train de brasser cette masse de jaunes d'œufs, les blancs, dans le bon ordre, de garnir les poêles chaudes et de calculer afin que tous les convives soient servis au même moment. Stratégiquement, une véritable bataille de Marengo, (mais sans le poulet).

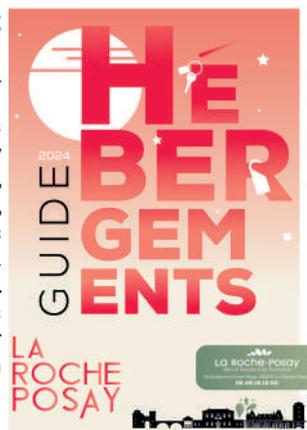
Avec Bernard Courtault, c'était le bonheur convivial ! Gardons-le en mémoire et saluons Claudie.

Son ami, Daniel LEBIER

L'actualité de l'Office de Tourisme et du Thermalisme

Votre Guide hébergement 2024 et son nouveau look

Trouvez toutes les solutions d'hébergement de La Roche-Posay pour votre week-end, vos vacances, votre cure thermale : hôtels, résidences de Tourisme, chambres d'hôtes, locations, gîtes, campings à La Roche-Posay et dans les alentours. Ce document est disponible dans votre Office de Tourisme ou en sur www.laroche-posay-tourisme.com rubrique « brochure ».



Invitation « POINT INFO TOURISME »

Toute l'équipe de l'Office de Tourisme vous donne rendez-vous, chaque MARDI de 17h30 à 19h à la salle de cinéma Le Kerlouet 14 Bd Victor Hugo, 86270 La Roche-Posay

[AU PROGRAMME](#)

CAP sur l'agenda des activités, animations et temps forts de la semaine ! De 17h30 à 18h

[A LA UNE](#)

1 semaine sur 2 de 18h à 19h, rencontres avec des prestataires partenaires de loisirs et d'activités du territoire

OU

Conférences thématiques par des intervenants passionnés !

En janvier et février, toute l'équipe vous accueille
le lundi, mardi, mercredi, vendredi: 10h - 12h30 / 14h - 17h
le jeudi: 14h - 17h

La Roche-Posay au Salon des Thermalies

Du 25 au 28 janvier 2024, votre Office de Tourisme accompagne le Centre Thermal de La Roche-Posay au Salon Les Thermalies, le salon grand public leader de l'eau et du bien-être en France, au Carrousel du Louvre à Paris : 4 jours réunissant 280 exposants, acteurs principaux de la thalassothérapie, du thermalisme, de la balnéothérapie et du spa.



L'Amicale des Sapeurs-Pompiers

Lucas Degait, sapeur-pompier de La Roche-Posay, a eu le plaisir de recevoir le 3/12/2023 à Charroux, lors de la sainte barbe départementale le 1^{er} prix du meilleur sportif de l'année 2023, pour la catégorie junior. Toutes nos félicitations.

Lors de la traditionnelle Sainte-Barbe 2023, l'adjudant-chef Dominique Caillé, a eu le plaisir de recevoir la médaille des 30 ans de service "échelon or". Félicitations à lui.

C'est avec plaisir que nous vous annonçons une nouvelle recrue, Titouan Destouches, âgé de seulement 16 ans. Bonne carrière à lui.

N'hésitez pas à nous contacter, pour plus de renseignements, afin d'intégrer la famille des sapeurs-pompiers :

Capitaine Sébastien Juttand 06.19.07.31.16.

Bonne et heureuse année tous.



Motards au Coeur Généreux

Chers passionnés de motards au cœur généreux

En cette nouvelle année, que la route de 2024 soit pavée de rencontres passionnantes, de virages maîtrisés et de souvenirs inoubliables.

Que la passion qui nous unit continue de nous guider tout au long de ce périple exceptionnel. Bonne année à tous, et que les moteurs de nos rêves résonnent avec force et détermination !

A bientôt pour de nouvelles aventures, d'ailleurs voici notre programme 2024 alors à vos agendas.





EVENTS

MOTARDS AU COEUR GÉNÉREUX

2024

1

CHASSE AUX OEUFS

LA ROCHE-POSAY

*

*

COURSE CAISSES À SAVON

LA ROCHE-POSAY

28

14

FÊTE DES BAINS

BAIGNADE LA ROCHE-POSAY

*

CONTACT : MOTARDSAUOEURGENEREUX@GMAIL.COM

↓

SUIVEZ NOS INFOS

f

motardsaucoeurgenereux

@

motards_au_coeur_genereux

a2c.com 06 17 37 27 09

18

Les Echos du Donjon - Janvier - Février 2024 - Bulletin Municipal N°398



A SA VIE

Association A SA VIE « le monde des enfants extraordinaires »

Fondée en 1999 et reconnue d'utilité publique le 10 février 2010, l'association ASAVIE va célébrer ses 25 ans le 30 mars 2024 à Acropolia autour d'un dîner-solidarité. Ce sera l'occasion de retrouver de nombreuses familles curistes soutenues pendant leur séjour en cure thermale à La Roche-Posay pendant de nombreuses années. Belle occasion de réunir les partenaires, les adhérents, les bénévoles, les jeunes accueillis en service-civique, en stages et toutes les personnes qui souhaiteront participer à cet heureux événement.

L'année 2023 s'est bien déroulée avec le plaisir d'accueillir les familles curistes d'année en année et les enfants locaux.

Cette fin d'année a été ternie par le décès de Monsieur Alain Martinet, pilier de l'Association A SAVIE. Un chaleureux hommage lui a été rendu à Availles en Châtellerauld à la hauteur du Grand Homme qu'il était.

La générosité a été au rendez-vous tout au long de cette année grâce aux manifestations :

⇒ La randonnée VTT et MARCHE, la TOMBOLA reconduite depuis 15 ans par l'association Vienne Sports Organisation et Poitou-Charentes Animation, le LOTO à Acropolia, le LOTO à Lésigny, les 2 EXPOSITIONS-VENTE, les VIDE-GRENIERS, la SOIREE THEATRALE à Availles en Châtellerauld, les OPERATIONS-SOLIDARITE menées à Yzeures sur Creuse et dans l'Indre dans le cadre d'OCTOBRE ROSE.

Cette générosité et celles des 463 adhérents et donateurs ont permis d'accorder des aides financières à hauteur de 21 371.42 € et de soutenir des familles d'enfants handicapés, des curistes enfants et adultes, des personnes en difficulté matérielle.

Les enfants locaux et curistes sont ravis de participer aux activités de loisirs créatifs ou de sorties-découverte proposées. 106 ateliers ont été animés tout au long de l'année.

Les bénévoles ont proposé des ateliers QUILLING (l'art de travailler le papier) ainsi qu'un atelier TRICOT animé par Bernadette Saputa. Chaque semaine, ces rencontres permettent de réaliser leur projet « d'habillage des arbres » auprès de l'espace MOSE.

Vous pouvez découvrir la vie de l'association sur son site : www.asavie.org et sur la page Facebook : A SAVIE (aide à la vie)

Ou nous contacter : Sylvie MARTINET Présidente

Tél. 06 78 89 15 30 - 05 49 93 17 77 - e-mail : assoc.asavie@orange.fr et sylvmartinet2@orange.fr

Les P'tits Ruisseaux

Les P'tits Ruisseaux pour le marché de Noël de LA ROCHE POSAY

Merci à l'équipe de l'Office du Tourisme et du Thermalisme pour cette invitation, ce fut un beau marché de Noël avec des beaux moments d'échanges.

Il est toujours possible de rejoindre la chorale des P'tits Ruisseaux, notre Cheffe de chœur Céline DUPLÉIX vous attend le jeudi de 16h50 à 18h00 salle inter associations du premier étage derrière la mairie de La ROCHE POSAY, pour les répétitions.

Venez faire découvrir à vos enfants ou petits-enfants, une activité culturelle où ils pourront apprendre les techniques de chant en chœur ou en solo. Prendre confiance en eux et partager de la joie avec le public.

A très vite ! pour des futures représentations.

Toute l'équipe de l'association "Les P'tits Ruisseaux" vous présente ses meilleurs vœux 2024 pour vous et vos proches, que cette année vous donne envie de chanter.

Pour le 1^{er} semestre 2024, le programme des manifestations est établi avec :

⇒ Samedi 30 mars à Acropolia : DINER-SOLIDARITE - les 25 ANS d'A SAVIE (sur inscription uniquement)

⇒ Le dimanche 14 avril : 5^{ème} RANDONNEE MARCHE organisée par M. Jean-Louis Blanchard (6.5 km - 8.5 km - 11 km - 14.5 km) Inscriptions de 8 h à 9 h 30. Il s'agit d'une randonnée sans esprit de compétition, ouverte à tous, petits et grands mais aussi en famille dans un esprit de convivialité et de solidarité.

⇒ Le dimanche 26 mai : RANDONNE VTT organisée par M. Jean-Louis Blanchard.

⇒ Le samedi 8 juin à la salle inter associations : JOURNEE INTERNATIONALE DU TRICOT organisée par Bernadette Saputa. (Les tricoteuses remercient les personnes qui déposent de la laine et du coton). ⇒ L'Exposition-vente de Printemps du samedi 18 mai au 2 juin à la verrière.

La TOMBOLA A SA VIE est reconduite (5000 tickets en vente à A SA VIE - 2 € le ticket ou 20 € le carnet avec un lot par carnet entier acheté.

Les carnets sont à votre disposition à l'association dès maintenant.

Les membres du conseil d'administration tiennent à remercier vivement la Municipalité pour la mise à disposition de ses locaux, le Casino, Le Centre Thermal, l'Oréal Cosmétique Active Production, l'Office du Tourisme, et toutes les personnes de la Commune qui soutiennent et participent à la vie de l'association sous quelque forme que ce soit. Un remerciement particulier à tous les bénévoles et à tous les donateurs qui permettent à A SA VIE de poursuivre sa mission de relation d'aide. BELLE et HEUREUSE ANNEE à toutes et à tous.



La ROCHE-POSAY
Randonnée pédestre
Organisée au profit de l'association A SA VIE, reconnue d'utilité publique (Soutien aux enfants malades)

Dimanche 14 Avril 2024

Inscriptions de 8h00 à 9h30
place de la République

5€ minimum par participant
gratuit pour les - de 12 ans

PARCOURS avec ravitaillement
⇒ 6,5 km
⇒ 8,5 km
⇒ 11 km
⇒ 14,5 km

 Chien accepté mais tenu en laisse

RENSEIGNEMENTS
Responsable : Jean-Louis Blanchard - 06 26 05 47 95
www.asavie.org
<https://www.facebook.com/A.SA.VIE> (Aide à la vie)
A SA VIE - 6 cours Pasteur 86270 La ROCHE-POSAY
Présidente : Sylvie Martinet - 06 78 89 15 30



Le Chœur des Trois Rivières

Nos répétitions pour la saison 2023-2024 ont repris en septembre 2023 avec notre jeune Chef de chœur Jacques Koffmann.

Elles se déroulent tous les mardis de 20h15 à 22h30, Salle des Associations derrière la Mairie, 1^{er} étage.

C'est avec joie que nous accueillons tout nouveau participant tenté par le plaisir de chanter dans une ambiance sympathique. Nous avons organisé en début de saison deux manifestations :

Le « Festival des Chorilèges » d'automne le 26 novembre 2023 réunissant trois chorales invitées : Châteauroux, Naintré, Tours, et notre chorale.

Le traditionnel concert de « l'Épiphanie » le 7 janvier 2024 en l'église « Notre-Dame ».

Le Chœur remercie le public venu en nombre à chaque évènement. Il nous a manifesté son plaisir par ses chaleureux applaudissements.

Nous avons également participé à d'autres rencontres chorales en particulier à Bonneuil-Matours pour Bonneuil enchanté

et à Bossay-sur-Claise dans le cadre du concert de Noël de la chorale Chanteraine et proposé un moment musical à l'Ehpad de Pleumartin.

Une chorale dynamique qui n'hésite pas à se déplacer !

Retenez d'ores et déjà les dates de nos prochaines manifestations :

Le mercredi 24 avril 2024 en soirée à Acropolya, nous vous proposons un spectacle musical donné par le groupe vocal FARIDOL de la région nancéenne : une prestation de qualité où nous vous attendons nombreux.

Le samedi 4 mai 2024 dans l'après-midi. Centre-ville La Roche-Posay le traditionnel « Festival des Chorilèges » de Printemps qui reçoit toujours un accueil chaleureux du public rochelais et des communes avoisinantes.

N'hésitez pas à nous contacter et à nous rejoindre !!

Notre site : <https://www.choeurdestroisrivieres.fr>

Annick Métois-Morvan : tel : 0 6 81 63 49 29. Courriel : annick.metoismorvan@gmail.com



Bibliothèque Louis Robcis

Succès pour une première lecture de contes de Noël !

La bibliothèque Louis Robcis a accueilli le mercredi 20 décembre plus d'une trentaine d'enfants venus écouter des histoires et contes de Noël. Cette animation très appréciée a été suivie d'un goûter.

Nous tenons à la disposition des enfants et des adolescents un large choix de livres récents : bandes dessinées (les légendaires), mangas, romans (la guerre des clans, les gardiens des cités perdues) qui font fureur actuellement !

Venez nous rencontrer !



Maison de la Culture et des Loisirs

Le Centre de loisirs sera ouvert du 19 février au 1^{er} mars 2024

Inscription sur réservation auprès de l'accueil de la MCL, possibilité de transport dans certaines communes environnantes.

Réservation des repas 7 jours avant.

Contact secrétariat :

☎ 05 49 86 17 11 - accueil@mcl-larocheposay.fr

📍 mcllarocheposay.fr

Le Point jeunes sera ouvert du 19 février au 1^{er} mars 2024

Sur les deux semaines :

☞ Les lundis, mercredis et vendredis de 14h à 18h

☞ Les mardis de 14h à 18h et en soirée

☞ Les jeudis en journée complète de 10h à 18h.





Le Rotary

Toute l'équipe du Rotary Club de La Roche-Posay vous souhaite une belle et heureuse année 2024.

Merci de la forte participation des habitants à nos événements et à l'engagement des rotariens.

Grâce à vous, nous avons pu redistribuer 5 650 Euros de dons tout au long du second semestre 2023 pour soutenir la recherche, l'éducation, la santé et la solidarité, tant au niveau local, que national voir international. En exemple, le foyer socioéducatif du Collège Léon Huet de La Roche-Posay, le Fonds Aliénor pour la recherche de nouveaux moyens de traitement de la douleur pour les enfants atteints de cancer (CHU de Poitiers), L'Epicerie solidaire de Pleumartin, La Ligue contre le Cancer « Octobre Rose » mais aussi le financement pour des causes internationales comme la vaccination contre la Polio, action historique du Rotary afin d'éradiquer cette terrible maladie.

En collaboration avec le Crédit Agricole nous continuerons sur le mois de Janvier à offrir des dictionnaires aux élèves de CP de La Roche-Posay et des 6 communes limitrophes (Pleumartin, Coussay les Bois, ST Pierre de Maillé, Yzeures sur Creuse...)



D'autre part, le Rotary diffusera en avant-première sur toute la France entre le 11 mars et le 24 Mars (En salle à partir du 6 Novembre 2024) le film LOUISE VIOLET de Eric Besnard avec Alexandra Lamy et Grégory Gadebois. Un film dont le sujet porte sur une institutrice devant imposer en 1889 dans un village l'école de la république (gratuite, obligatoire et laïque). Nous vous informons courant février de la date de diffusion au cinéma le Kerlouet à La Roche-Posay. Je remercie le Casino de la Roche-Posay de la mise à disposition de la salle pour l'occasion. La recette de ce film ira directement à la fondation « Espoir en Tête » pour financer l'achat de matériel pour la recherche sur les maladies du cerveau.

1 Million d'€ collecté chaque année

Pour toute information sur le Rotary, notre club, nos activités, ou nous rejoindre, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante :

Patrick BERNARD, président du Rotary club de la Roche-Posay,

Hôtel Les Loges du Parc BP 20015 86270 La Roche-Posay ou sur notre mail : rotary.clublarocheposay@gmail.com

L'Entente Rochelaise

Les 17, 18 et 19 novembre dernier, nous avons organisé la 27^{ème} édition de notre incontournable Salon des Vins et de la Gastronomie à La Roche-Posay.

Cette année, ce sont plus de 40 exposants, dont 6 nouveaux, qui vous ont fait découvrir ou redécouvrir les spécialités de nos régions métropolitaines et d'outre-mer, ainsi que celles de nos fidèles amis italiens de Missaglia, ville jumelée avec La Roche-Posay.

Cette année, plus de 2500 visiteurs sont venus à la rencontre des exposants et déguster vins, bulles, bières et spiritueux, viandes, confits, foie gras, salaisons et charcuterie, escargots, huîtres et produits de la mer, fromages et aligot, confiseries, gâteaux et épices...

Des ateliers d'œnologie ont également été proposés et animés par Ronan, et ont rencontré un vif succès.

Vous l'avez bien compris, ce salon, c'est avant tout un lieu de convivialité et de partage où l'on vient et l'on revient.

Merci d'avoir été des nôtres ! Toute l'équipe de L'Entente Rochelaise



Galerie Espace Mose

Georges Perrec a dit : "L'écriture, c'est passer le temps. La musique, c'est le faire passer, la peinture, c'est l'effacer." Sous-entendu, avec la peinture, on ne se voit pas vieillir...

Depuis la création de la galerie Espace Mose, les artistes exposants se sont succédés, beaucoup sont des fidèles qui reviennent année après année. Le merveilleux, c'est qu'ils ne nous lassent pas, leur travail se renouvelle, se transforme. Ce n'est jamais la même chose, à chaque exposition, il y a du nouveau, une évolution, des audaces, point de monotonie mais de l'inattendu et des surprises, même chez des auteurs que nous connaissons bien. Ce qui est intéressant aussi, c'est la découverte d'autres artistes qui n'étaient encore jamais venus exposer chez nous. Il est toujours émouvant de faire de nouvelles découvertes et d'explorer les œuvres d'autres créateurs.

Bientôt, le nouveau calendrier de nos expositions sera édité.

En attendant nos cimaises accueillent la succession d'affiches encadrées des expositions de l'année écoulée, accompagnées d'œuvres prêtées par les artistes correspondants.

Nous attendons votre visite, votre curiosité artistique et des échanges toujours enrichissants. L'entrée de la galerie est libre et gratuite et n'engage à aucun achat.

Daniel Lebrier



Société des Courses hippiques

Le label EquuRES

Nous avons le plaisir de vous annoncer que l'hippodrome de La Roche Posay a été labellisé EquuRES. Le label EquuRES est la seule démarche de qualité environnementale et pour le bien-être animal spécifiquement développée pour les entités de la filière équine.

Le label EquuRES propose aux professionnels de la filière équine une démarche de développement durable qui s'appuie sur les engagements suivants :

- ⇒ Préserver les ressources naturelles
- ⇒ Maîtriser les consommations énergétiques
- ⇒ Entretien du paysage et préserver la biodiversité
- ⇒ Réduire, gérer et valoriser le fumier et les déchets
- ⇒ Entretien des bâtiments et des équipements
- ⇒ Sensibiliser les collaborateurs
- ⇒ Privilégier un approvisionnement local
- ⇒ Assurer un bien-être animal et des soins adaptés
- ⇒ Limiter les impacts des déplacements



Pour recevoir ce label, Marie Christine CHARTRAIN, membre de notre conseil d'administration, a dû remplir un cahier des charges très rigoureux composé d'une centaine de critères et a été audité par un évaluateur agréé.

Golf

L'année 2023 a été très dynamique pour le golf de La Roche Posay et son association sportive !

Des compétitions qui ont réuni plus de 200 personnes : le prix de la Ville, le Casino, Super U, Regard Opticiens.

La compétition caritative Octobre Rose a permis de verser 470 euros à la ligue contre le cancer.

Nos bénévoles ont participé à de nombreuses animations destinées à faire connaître notre sport au public et à véhiculer une image dynamique et proche des habitants : participation au forum des associations, stand et animation sur le marché, participation à Vitalsport avec Décathlon Châtelleraut ou encore à l'occasion des courses Hippiques.

Notre école de golf s'est développée grâce à la présence de notre nouvelle enseignante Manon PICARD, qui participe à des animations avec la MCL avec les scolaires, sur La Roche-Posay mais aussi avec les écoles de proximité.

Espérons que cela permettra cette année de développer la pratique de notre sport auprès des plus jeunes qui ont la chance d'avoir un terrain à proximité et de pratiquer autant qu'ils le souhaitent puisque l'inscription à l'école de golf permet d'accéder au terrain.

De Nombreuses initiations gratuites sont proposées toute l'année n'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'accueil du golf 05 49 86 13 39

OSEZ LE GOLFA LA ROCHE POSAY

L'association sportive vous présente ses meilleurs vœux pour 2024.



La Roche-Posay Volley-Ball

Un tournoi de volley disputé dans la bonne humeur

Le Club La Roche-Posay Volley-Ball a organisé un tournoi inter associations au Gymnase, le samedi 2 décembre dernier. Le volley a permis de rassembler dix associations rochelaises dans une ambiance chaleureuse et détendue.

Dix équipes mixtes de quatre joueurs se sont affrontées dans un esprit Fair Play, devant un public nombreux et chaleureux.

Des matchs disputés par toutes les équipes, dont pour certaines le volley était une découverte.





Un grand merci aux associations rochelaises d'avoir joué le jeu pendant un après-midi.

♣ Tennis Club ♣ La foulée Rochelaise ♣ L'Amicale des Sapeurs-Pompiers
♣ Le Minh Long ♣ Le Club de l'Amitié ♣ Les Jeunes Volleyeurs de La Roche - Posay

Rendez-vous l'année prochaine pour un nouveau tournoi ou une découverte sportive !!!!

Si vous souhaitez venir jouer au volley-ball, nous vous donnons rendez-vous tous les samedis à partir de 14h30 au Gymnase de La Roche-Posay !!!!

Amitiés Sportives - La Roche-Posay Volley-Ball

Union des Pêcheurs Vals de Creuse et Gartempe

La réussite d'une saison de pêche est liée au niveau et à la température de l'eau de nos rivières.

2023 aura été une nouvelle fois difficile pour l'activité pêche. La sécheresse a abaissé considérablement le niveau d'eau, favorisé le réchauffement et le développement de la jussie et de l'élodée.

Nous avons déploré la dégradation d'un superbe panneau « Pêche Passion » à la cale en fin d'année.

En ce début d'année, les bénévoles seront fortement sollicités pour l'entretien des berges de la Creuse, de la Luire, de la Plate et les alevinages.

En février aura lieu l'alevinage de la Creuse :

Financé par notre association : 100 kg de gardons, 30 kg de brochets, 20 kg de perches, 20 kg de black-bass.

Et nous espérons des carpes, black-bass, perches offerts par la FEDERATION en fonction de la production de leurs pêches d'étangs.

A partir de mars et jusqu'en mai auront lieu les lâchers de truites sur la Luire et la Plate : 400 kg de fario et 100 kg d'arc en ciel.

La fermeture de la pêche du brochet, du sandre et du black-bass a eu lieu le 28 janvier.

Petit rappel : petit ou gros, la pêche du black-bass est en "no kill". La reproduction a réussi l'an passé, donc attention les petits doivent immédiatement être remis à l'eau. Apprenez à les reconnaître dans vos fritures.

L'ouverture de la pêche à la truite aura lieu le 9 mars.

Bonne pêche à tous, petits et grands

COMMUNICATION DE LA LISTE DE NOS DEPOSITAIRES

- ➔ Naturel Vap de la Roche Posay (près du pont)
- ➔ L'Office du Tourisme de la ROCHE POSAY,
- ➔ La Quincaillerie Vachon à PLEUMARTIN,
- ➔ Le restaurant « L'ère du Temps » à LESIGNY SUR CREUSE.

Et sur le site internet de la FEDERATION DE PECHE de la VIENNE www.peche86.fr

En achetant votre carte par l'intermédiaire de notre association, vous contribuez aux alevinages.

Michel NIBEAUDO, Président



VOEUX 2024

